

Compte rendu de la Rencontre Interclub DD 23 mai 2018 - Chamarande

Réunion annuelle des porteurs de projets « Club Développement Durable »

Le 23 mai 2018 a eu lieu la réunion annuelle des porteurs de projets des clubs développement durable. 10 enseignants, 3 élèves et 3 personnes des services du Conseil départemental de l'Essonne se sont réunis pour cette rencontre introduite par Caroline Parâtre, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne, en charge des collèges et de l'éducation qui a rappelé l'importance de ces rencontres favorisant l'échange de pratiques et de retour d'expériences.

Retour d'expériences des porteurs de projets des Clubs Développement Durable

Les enseignants, sont venus présenter des projets divers portant majoritairement sur la solidarité, la biodiversité et l'alimentation. Ces rencontres permettent à chacun un moment de recul sur leurs démarches et offrent un temps essentiel pour échanger sur les problématiques et les solutions identifiées par chaque porteur de projet.

La diversité des situations et des intervenants dans les établissements apportent de nouvelles idées pour les années à venir.

Théâtre forum, installation de ruches, de poulailler, récupération de matériel pour en faire du mobilier, intervention d'associations spécialisées dans la permaculture, échanges avec des personnes âgées, partenariats avec les élèves de SEGPA, mise en avant des projets de classes ULIS au sein de l'établissement sont autant de démarches qui visent à développer un regard critique sur les sujets liés au développement durable aux élèves et sensibiliser à la citoyenneté...



Figure 1 Projets des enseignants présentés sous divers formats

Malette Kiwi

Antoine Perez-Munoz, chargé des relations avec les collectivités territoriales à BruitParif a présenté la mallette pédagogique appelée Kiwi. Cet outil de sensibilisation a été développé par BruitParif à destination des élèves de collèges et de lycées aux enjeux du bruit et de leurs impacts en termes de santé et d'environnement.

Contact : antoine.PerezMunoz@bruitparif.fr



Figure 2 Antoine Perez-Munoz présentant la mallette KIWI

Visite de la Forêt-Jardin

Nelly Fin, chargée des publics du Domaine de Chamarande a ensuite fait la visite de la Forêt-Jardin. Ce lieu a pour principe de restituer au parc historique son paysage comestible, avec une fabrique de fruits et de légumes, d'herbes et de champignons avec une intervention de l'homme la plus faible possible. Composée de plantations organisées en sept strates de plantes comestibles, la Forêt-Jardin évolue sous les regards des promeneurs au fil des saisons. C'est un lieu accessible à tous qui peut être visité sur les temps d'ouverture du Domaine. Des séances « thématiques » particulières pour l'accueil de scolaire entre autres peuvent être envisagées.

Contact : nfin@cd-essonne.fr



Figure 3 visite de la Forêt Jardin

Un nouvel appel à projets pour la rentrée scolaire 2018-2019

Lors de cette rencontre, le Département a précisé que l'appel à projets allait évoluer pour la rentrée scolaire prochaine. Il doit offrir un nouveau cadre pour développer, en cohérence avec les dispositifs académiques et nationaux existants, des clubs et des projets sur la thématique du développement durable. Il va offrir de nouvelles perspectives aux établissements, mieux prendre en compte leur fonctionnement et s'inscrire dans les nouvelles dispositions mondiales et nationales en matière de développement durable.

Les objectifs et le fonctionnement du dispositif restent les mêmes

Dans ses objectifs et les grandes lignes, le format et le cadre de l'appel à projets restent les mêmes avec un appel à projets ouvert jusqu'au premier octobre, un comité de sélection le 10 octobre et une validation en commission permanente prévue le 03 décembre.

Une bonification pour les démarches « globales »

Le montant de subvention reste le même à savoir 500 euros par projet au vu de 4 critères d'analyse inscrits dans les mêmes lignes directrices que celles du label « établissement en démarche de développement durable » délivré par l'éducation nationale.

Une attention particulière sera accordée aux projets qui s'attachent à développer des liens et de la cohérence entre plusieurs activités au sein du collège. Un bonus de 100 euros sera attribué si le projet est engagé dans une démarche « E3D » pouvant ainsi porter le financement à 600 euros.

Plus de souplesse pour s'inscrire dans le dispositif

De nouveaux projets pourront également s'inscrire dans ce dispositif pour assurer un lien scolaire/périscolaire :

- les projets intégrés aux Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) car ils peuvent contribuer aux attentes des dynamiques globales d'établissement,
- les Projets d'Education Artistiques et Culturels (PEAC),
- des projets alliant temps périscolaires et temps de classe.

La Mission développement durable poursuivra son accompagnement dans la mise en lien avec des partenaires, d'autres services du Département ou dans l'accompagnement vers des démarches plus globales.

Mieux communiquer sur les projets

Ce dispositif plus souple, plus cohérent avec les démarches de l'éducation nationale, les projets éco-écoles et les politiques internes du département (déchets, énergie, espace vert, alimentation) doit s'accompagner d'une meilleure communication des porteurs de projets sur leurs démarches, en venant à la rencontre annuelle et en proposant des éléments d'avancement de leurs projets pouvant être valorisés par le Département.

Contacts

Pour toute demande de complément d'informations liées à l'appel à projets, à la réalisation des bilans ou à des aides techniques lors des clubs vous pouvez contacter :

La Mission Développement Durable, Chrystelle Touzeau - 01 60 91 26 07 - ctouzeau@cd-essonne.fr